

La Charente inférieure et l'affaire Dreyfus

Par Florence MUEL



En cette année du centenaire du « *J'accuse* » de Zola et de la fondation de la Ligue des Droits de l'Homme, nombreux sont les livres édités et les articles consacrés à ce sujet. Existe-t-il une relation entre l'affaire Dreyfus et la Charente-Inférieure ? Oui, car Alfred Dreyfus a séjourné du 17 janvier au 21 février 1895 au dépôt de forçats de Saint-Martin-de-Ré, avant son départ pour les îles du Salut.

Dans la dernière décennie du XIX^{ème} siècle, la Charente-Inférieure est un département à majorité républicaine. Au contraire des idées nationales, les républicains locaux ont mis beaucoup de temps à établir leur prépondérance. Malgré la crise du phylloxéra, qui a gravement touché les vignobles, l'économie est encore très viticole. Les ruraux sont bonapartistes, essentiellement depuis le Ier Empire et la loi de libre-échange de 1860. Le changement politique du département n'est dû qu'à la volonté de candidats décidés à voir le département évoluer vers plus de démocratie.

Avant son arrivée à La Rochelle, la population s'intéresse beaucoup à l'affaire Dreyfus. Le seul moyen d'information, la presse, se fait l'écho, comme partout en France, de cette crise de conscience qui divise le pays. Ici aussi, Dreyfus est traité de traître. Le journaliste Pierre d'Yonne écrit dans le journal *Le Courrier de La Rochelle* du 23 janvier 1895 : « *Quand Dreyfus passa convaincu de trahison par un Conseil de guerre et condamné par ses pairs, il y eut à La Rochelle une affreuse clameur d'indignation. Cette ville bafouait et stigmatisait la trahison, fidèle à ses traditions d'honneur et de loyauté* ». Tous les journaux relatent avec moult précisions les débuts de l'affaire et le procès. Cependant, aucune réaction populaire ou politique majeure n'est constatée.

Préparatifs pour la détention de Dreyfus.

A Paris, Alfred Dreyfus était emprisonné à la Santé. Dès le début du mois de janvier 1895, des négociations ont lieu entre le directeur de l'administration pénitentiaire et le directeur Georges Picqué du dépôt des forçats de Saint-Martin-de-Ré, à l'île de Ré. Des dispositions sont prises tant pour l'installation des locaux que pour l'organisation de la surveillance. Une « chambre d'isolement », composée de deux pièces, est spécialement aménagée au rez-de-chaussée du bâtiment n° 4 : elle est constituée de la cellule du condamné et d'un poste de surveillance communiquant par une lucarne ouverte dans la cloison séparant les deux pièces. Mais il semble qu'il ait occupé une autre cellule.

Ainsi, « *le condamné doit être isolé de tous les autres condamnés et n'avoir aucune communication avec eux. La surveillance doit être exercée avec la plus scrupuleuse vigilance de façon à prévenir la moindre tentative d'évasion ou de communication avec le dehors* ».

La surveillance du détenu est très organisée. Un gardien chef, Gauvin, et six gardiens ordinaires (dont Bartoli, Pautrot, Jumin, Jour) sont spécialement désignés. Pendant toute la durée de la détention de Dreyfus, ils logent dans le quartier spécial affecté au condamné et sont les seuls à y avoir accès. Les gardiens sont obligés de coucher et de prendre tous leurs repas au sein de la prison, de peur d'indiscrétions. Ils sont prisonniers de leur prisonnier. Leurs repas ont lieu à onze heures et à dix-sept heures, à tour de rôle. Une sortie d'une demi-heure leur est accordée après chaque repas. Tous les huit jours, les gardiens ont la possibilité de faire une grande sortie, de sept heures du matin à dix-sept heures.

De sept heures du matin à cinq heures du soir, le service de surveillance est réglé de la manière suivante : lorsque le détenu est dans sa cellule, un agent se tient en permanence dans le poste près du grillage. Il est interdit aux agents de lire pendant leur service ou de parler entre eux. Pendant la promenade du condamné, ils ne doivent pas le perdre de vue. Ils n'ont pas le droit de parler avec Dreyfus ou de répondre à ses questions. Leur est recommandée une extrême vigilance, afin d'éviter toute tentative de suicide ou de communication avec l'extérieur. Pour le service de nuit, de cinq heures du soir à sept heures du matin, quatre gardiens sont en faction, deux à ne pas perdre de vue le prisonnier et deux à se reposer. Ils échangent leur fonction toutes les deux heures. Des rondes sont faites par le premier gardien et le gardien chef du dépôt, et parfois par le directeur du dépôt. A la porte extérieure du quartier spécial, une sentinelle a la charge de ne laisser pénétrer que les agents porteurs d'une carte personnelle signée par le Directeur et revêtue du cachet administratif. De plus, les hommes du 123^{ème} de ligne, qui gardent la citadelle, ont reçu des consignes sévères. Ils doivent signaler et, au besoin, écarter toutes les personnes qui, sous un prétexte ou un autre, chercheraient à s'enquérir des faits et gestes de Dreyfus.

Comme le dit un journaliste de l'*Echo Rochelais*, « *jamais l'administration n'a pris plus de précaution pour un de ses prisonniers* ».

Chaque jour, deux rapports sont faits par les gardiens, un pour la journée et un pour la nuit. Y sont décrits l'état physique et moral du prisonnier, ses occupations, la qualité de son sommeil et même ses pleurs, ses plaintes, ses paroles en dormant.

Dreyfus est autorisé à conserver ses vêtements civils, à ajouter à l'ordinaire de ses repas les vivres supplémentaires de la cantine. Il est également dispensé de travail. Il ne peut recevoir de visites sans l'autorisation de l'Administration Centrale. Elles ne peuvent se dérouler que dans la loge du portier et en présence du directeur du dépôt. Ce dernier peut y mettre fin s'il est question dans les conversations de l'affaire. Ce sont les mêmes dispositions qu'à la Santé.

Arrivée de Dreyfus dans le département.

Dans la nuit du 16 janvier 1895, à dix heures du soir, Alfred Dreyfus est réveillé dans sa cellule à la prison de la Santé. A six heures, la voiture cellulaire du ministère de l'Intérieur pénètre dans la grande cour de la Santé. Le condamné, vêtu du costume brun des prisonniers, attend au greffe, assis sur un banc. Dès l'arrivée du véhicule et aussitôt la levée d'écrou signée, il est remis par les geôliers entre les mains des gendarmes, qui le conduisent à la gare d'Orléans. La voiture cellulaire est suivie par un coupé dans lequel ont pris place trois gardiens de prison et un haut fonctionnaire de l'administration pénitentiaire.

Le train 41, partant de la gare d'Orléans à onze heures quarante-cinq, emporte le condamné dans un wagon spécial pour le transport des prisonniers destinés au bagne. Ce wagon

comprend un certain nombre de cellules qui ont juste la dimension d'un homme assis. Chacune est close par une porte qui empêche d'étendre les jambes. Menottes au poing et fers aux pieds, Dreyfus fait tout le voyage dans ces conditions. La nuit est horriblement longue, et ses membres sont tout engourdis. Le départ de Paris s'effectue dans le plus grand secret. En gare de Poitiers, Dreyfus change de train pour être dirigé sur La Rochelle, où il arrive le vendredi 17 janvier 1895 à midi cinquante-sept, où le climat d'hiver est très rude, la neige étant tombée la veille.

Aucune mesure d'ordre n'a été prise. Les autorités de La Rochelle ne soupçonnent même pas l'arrivée du prisonnier. Seul le préfet est avisé par le fonctionnaire de l'administration pénitentiaire. En dehors de quelques passagers attendant le train pour Poitiers, les quais sont pratiquement déserts : en somme, un jour comme les autres.

Bientôt, les agitations de l'agent spécial et la présence des gardiens de prison autour du wagon cellulaire font soupçonner la présence d'un prisonnier de marque. Par mesure de sécurité, le wagon est remis sur la contre-voie placée devant le pavillon des messageries. Cette mesure est exceptionnelle, ce qui accentue le doute surgi dans les esprits. Alfred Dreyfus est resté de nombreuses heures enfermé. Dans la soirée, « *il s'est fait apporté du buffet de la gare une aile de poulet, une tranche de jambon glacé et a bu du café froid* ».

Les certitudes succédant aux doutes, une indiscretion ayant eu lieu, la nouvelle se répand à travers la ville que Dreyfus est arrivé en gare de La Rochelle. Aussitôt, des groupes de curieux se massent devant la maison d'arrêt où l'on pense qu'il sera provisoirement placé tandis que d'autres se portent à la gare et devant l'embarcadère des bateaux qui font le service pour l'île de Ré. Le haut fonctionnaire de Paris avait pensé qu'il pourrait discrètement, avec l'aide de sa petite escorte, procéder au transfert sans éveiller l'attention de la population. Afin de garder le secret, les autorités rochelaises, hormis le préfet, avaient été tenues dans l'ignorance.

Dès lors, il convient de prendre des mesures nécessaires pour assurer l'ordre et protéger Dreyfus contre des excès faciles à prévoir.

L'affluence des curieux grandit et la longue attente produit un peu de surexcitation. Venu à la gare avec quelques hommes pour parer à toutes éventualités, le capitaine de gendarmerie n'a pas d'instructions spéciales ; le commissaire de surveillance ne sait rien ; le chef de la gare n'est avisé de rien. Cependant, l'agent du service pénitentiaire met un plan au point. L'opération consiste à faire passer le prisonnier par la barrière de l'économat, de la gare, tandis que la foule serait attentive ailleurs. Là, Dreyfus serait monté dans un omnibus réquisitionné à cet effet ; la voiture devait ensuite passer rapidement devant la foule et filer sur La Pallice, où un petit vapeur sans pression attendait.

Mais, comme le mentionne un journaliste de l'*Echo Rochelais* du 23 janvier 1895, « *on n'avait oublié qu'un détail* ». En effet, à ce moment-là, personne n'a pensé à vérifier si cette barrière était bien ouverte. De plus, une rumeur parcourt la foule : Dreyfus sort. Alors, les curieux, venus par centaines, se massent à toutes les issues et empêchent l'exécution de ce plan.

Dreyfus marche entre plusieurs gendarmes. Les clameurs redoublent et deviennent effroyables. Des personnes allument des allumettes-bougies afin de voir son visage. Des cris se font entendre : « A mort ! à mort ! à l'eau ! ». Dreyfus, enveloppé dans un grand caban,

baisse la tête. Les lumières laissent apparaître son visage, où ses traits sont contractés. Il est livide, diront les différents chroniqueurs présents. Il est tenu sous chaque bras par les gardiens de prison. La barrière étant fermée, la seule sortie possible est la salle d'attente de l'arrivée.

Alors, se produit une bousculade indescriptible. Les exclamations continuent dans la foule, estimée à plus de mille personnes : « A l'eau ! à mort le traître ! ». Des mains se tendent pour attraper Dreyfus. Celui-ci se retrouve un instant seul au milieu de cette foule déchaînée. Dreyfus décrit la scène dans son livre : « *Dès que je parus, les clameurs redoublèrent. Les coups pleuvaient sur moi ; autour de moi des bousculades eurent lieu. Je restai impassible au milieu de cette foule, je me trouvai même un instant au milieu d'elle, prêt à lui livrer mon corps. Mais mon âme était à moi et je comprenais trop bien la douleur de ce peuple abusé ; j'aurai voulu, en lui laissant mon être physique, lui crier son erreur* ». Les gendarmes et les agents de sûreté s'efforcent de le protéger et de le défendre. Deux gendarmes, voyant la situation se dégrader, empoignent aux épaules l'ex-capitaine et le traînent jusqu'à l'omnibus de l'Hôtel de France. Le conducteur refuse de le conduire. Ils trouvent enfin devant le buffet un omnibus à un seul cheval, propriété de Mr Simonnet. La voiture part alors au galop, la foule suit en courant, jetant des pierres sur les carreaux de l'omnibus, qui volent en éclats.

Le véhicule arrive à huit heures du soir au port de La Pallice. Ici aussi, beaucoup de curieux sont présents et le même style de manifestation commence dès l'arrivée de Dreyfus. La gendarmerie de Laleu veille à maintenir l'ordre. Alfred Dreyfus embarque à bord du *Nénuphar*, petit vapeur jaugeant vingt tonneaux et appartenant à la Compagnie Rhétaise. Il refuse de descendre dans la chambre et va se mettre dans l'ombre au pied du mât. A huit heures un quart, la capitaine commande de lâcher les amarres pour une heure de trajet. La foule reste longtemps sur les quais à hurler « A mort ! à mort, le traître ! ».

A Saint-Martin-de-Ré, le même accueil attend Dreyfus. Au moment où il apparaît entre ses gardiens, cinq cents personnes crient, du quai à la porte de la citadelle : « *A l'eau le Prussien ! A mort Dreyfus !* ». Dreyfus doit marcher dans la neige pour arriver au dépôt. Il a le corps engourdi, la tête en feu, les mains gelées et brisées par les menottes.

Dreyfus, avant d'être amené à sa cellule, est conduit dans le bureau du greffier. Là, il déclare qu'il est innocent, et que, dans trois ans, si son innocence n'est pas reconnue, on pourrait lui donner un revolver et qu'il se ferait sauter la cervelle. Il a vivement remercié les gendarmes de lui avoir sauvé la vie.

Le journaliste de l'*Echo Rochelais* du 23 janvier 1895 mentionne qu'il comprenait parfaitement la manifestation dont il venait d'être l'objet, et qu'il aurait fait de même vis-à-vis d'un traître. Quant à Mme Dreyfus, dans une lettre adressée à son époux le 21 janvier 1895, elle exprime sa réaction sur les réactions de la population rochelaise : « *on s'était efforcé de me cacher l'ignoble scène de La Rochelle, sinon je serai devenue folle d'inquiétude.... Quels épouvantables moments tu as dû passer !.....mais cette attitude de la foule ne m'étonne pas ; elle est le résultat de la lecture de ces vilaines feuilles qui ne vivent que de diffamation et d'ordures et qui ont écrit force mensonges...* » .

Une légende circule aussitôt qu'une nouvelle preuve du crime a été découverte : le brouillon du bordereau ! Légende qui provoquera chaque jour une mise à nu et une fouille de Dreyfus.

Dans de nombreux rapports (journaux, rapports de police), d'autres moyens plus simples et plus efficaces pour dérober Dreyfus à la vue de la foule ont été formulés. Ainsi, une voiture

cellulaire aurait pu être attelée au train de La Pallice partant quelques minutes après l'arrivée du train de Paris. Le transbordement aurait alors passé inaperçu. Dreyfus aurait pu être descendu à Aytré, mis dans un omnibus et conduit à bord du bateau qui devait le transporter à Saint-Martin-de-Ré.

Les commentaires sont très désobligeants vis-à-vis des autorités responsables de la sécurité du prisonnier. Ainsi, peut-on lire : " « *Cela a dû paraître trop simple aux stratèges de l'administration pénitentiaire ; certaines administrations et certaines gens ont assurément besoin de compliquer les affaires pour se créer des titres exceptionnels* » .

Dreyfus à Saint-Martin-de-Ré.



Au greffe, Dreyfus est fouillé, dépouillé de ses bagages et de ses vêtements. Le tout est soigneusement recensé sur une liste : un encrier, un paquet de cigarettes, un flacon d'eau de Cologne, un veston de toile, des photographies, trois volumes de la *Revue de Paris*.....

L'ex-capitaine découvre une cellule qui a été spécialement aménagée pour lui, dans le quartier de l'infirmerie. Elle se compose de trois pièces : celle du centre qui est celle de Dreyfus, avec un lit de fer et deux chaises de paille ; les deux pièces latérales sont occupées par quatre gardiens. Elle est assez vaste et elle est située au deuxième étage, au fond d'un corridor, qui aboutit à l'infirmerie. Elle est éclairée à hauteur d'homme par une demi-fenêtre garnie de barreaux, qui donne sur une petite cour. Cette cellule avait été affectée à Châtelain, adjudant de Nice, qui fut condamné à la déportation pour avoir tenté de livrer au gouvernement italien un fusil et des cartouches Lebel.

Alfred Dreyfus va rester au pénitencier de Saint-Martin-de-Ré du 17 janvier au 21 février 1895, soit trente-six jours. De part la nature de sa peine, il est dispensé de porter le costume des détenus et n'est astreint à aucun travail.

Sa vie quotidienne est décrite dans les rapports, deux par jour (un pour la journée et l'autre pour la nuit), faits par les gardiens. Tous ses gestes, toutes ses paroles sont épiés et mentionnés. Dreyfus reçoit une cantine par jour. Les menus sont peu variés : pommes à l'eau, frites, beurre, fromage, œufs, ragoût (gras, précise-t-on dans le rapport du 30 janvier 1895), boudins, morue, hareng, raisins, figues, du réglisse, du pain et quatre cafés par jour, qu'il met dans une bouteille spéciale. En général, il mange beaucoup. Il a reçu le droit de fumer, mais la pipe seulement. Avant de lui être remis, le tabac, acheté par Dreyfus, est étalé et examiné de très près. Le médecin du dépôt vient le voir. Le condamné se plaint du cerveau, du système nerveux. Il aura comme prescription de prendre deux cuillères de bromure par jour.

Ses occupations ne sont pas très diversifiées. Il lit beaucoup, trente-trois livres en tout pendant son séjour. Il a reçu l'autorisation de choisir des ouvrages dans la bibliothèque du dépôt, qui sont bien sûr fouillés avant de lui être remis. Il lit de tout : Jules Verne (*L'Île Mystérieuse*, *Cinq semaines en ballon*), George Sand (*La Petite Fadette*), des récits de voyage, Charles Dickens (*David Copperfield*), mais aussi une histoire de l'Amérique, des méthodes d'anglais et d'italien.

Il dort beaucoup, et va jusqu'à ronfler. Son sommeil est souvent agité. Il lui arrive de se lever vers les onze heures du soir pour manger du pain et du fromage, et ensuite se recouche. Il

pleure, surtout la nuit ; lui-même écrira plus tard : « *j'ai dû, pour que les gardiens ne m'entendissent pas, tant j'étais honteux de ma faiblesse, étouffer mes pleurs sous mes couvertures* ». Il a de mauvais rêves : ainsi, dans la nuit du 19 janvier 1895, croit-il qu'il est enlevé dans une voiture. Il parle tout seul : les gardiens relèvent ses paroles, comme lorsqu'il dit le 4 février 1895 : « *On finira bien par le trouver le misérable* ».

Il lave lui-même son linge et fait de la couture. Il fait une promenade de vingt-cinq minutes par jour, dans un préau attenant à sa cellule. Le préau est complètement isolé des bâtiments et des cours affectés aux condamnés par un mur très élevé. Quand il sort pour se promener, tous les gardiens prennent la faction le long des murs. Une fois, il demande un balai pour dégager la neige dans la cour, pour se distraire, dit-il. A chaque sortie, sa cellule est aérée, et il est fouillé à chaque retour très méticuleusement.

Ses plus grandes occupations sont sans contexte l'écriture et la lecture de son courrier. Les consignes concernant ses correspondances changent au cours de son séjour. Tout est strictement contrôlé par le Directeur du dépôt ou par le directeur de l'Administration pénitentiaire. Dans sa cellule, il n'a à sa disposition ni papier, ni plume, ni encre. Il lui faut les demander.



Il ne peut écrire que deux jours par semaine et seulement à sa femme, qui, selon le Directeur de l'Administration pénitentiaire, « *peut se charger de donner des nouvelles à toute la famille* ». A partir du 29 janvier 1895, et pour quelques jours, il est privé de recevoir des nouvelles de sa femme. A cette annonce, il s'écrie que si il est abandonné de sa femme autant le tuer, que la vie pour lui n'est plus rien. Ultérieurement, ces mesures sont assouplies. En trente-six jours à Saint-Martin-de-Ré, Dreyfus envoie vingt-huit lettres, essentiellement à sa femme, mais aussi à des ministres (de la Marine, de la Guerre, des Colonies). Il reçoit soixante missives : une par jour de sa femme, de ses frères et sœurs, mais également de Washington et de Norvège. Certaines provoquent des réactions de colère, ou de désarroi, surtout quand il ne reçoit rien de sa femme.

Dreyfus décrit ainsi ses sentiments à sa femme : « *je n'ai que deux moments heureux dans la journée, mais si courts ! Le premier, quand on m'apporte cette feuille de papier afin de pouvoir t'écrire ; je passe ainsi quelques instants avec toi. Le second quand on m'apporte ta lettre journalière...* » « *il me semble que je suis le jouet d'une terrible hallucination, que tout cela va se dissiper....mais, hélas ! la réalité est tout autour de moi....* » .

Alfred Dreyfus a la possibilité de recevoir des visites, mais seulement de sa femme. C'est son plus grand réconfort. Mme Lucie Dreyfus n'est autorisée à voir son mari qu'à partir du 8 février 1895, par décision de Georges Leygues, ministre de l'Intérieur. Elle n'a le droit de venir que deux fois par semaine, aux jours et heures fixés par le directeur du dépôt. Ces visites ont lieu dans la loge du portier. Le directeur du dépôt y assiste et veille à ce qu'ils ne se disent rien concernant les débats pour lesquels le huit clos a été prononcé. Les époux n'ont pas reçu l'accord de s'embrasser, ni même de se toucher les mains. Après chaque visite, un compte-rendu doit être fait et envoyé au directeur de l'Administration pénitentiaire. Les gardiens remarquent le bienfait que ces entrevues suscitent sur le comportement de Dreyfus. Ainsi, mentionnent-ils dans leur rapport du 17 février 1895 : « *Le condamné paraît plus gai depuis les deux entrevues qu'il a eu avec sa femme, il sourit par moment et on voit en lui une autre physionomie que celle des premiers jours* ».

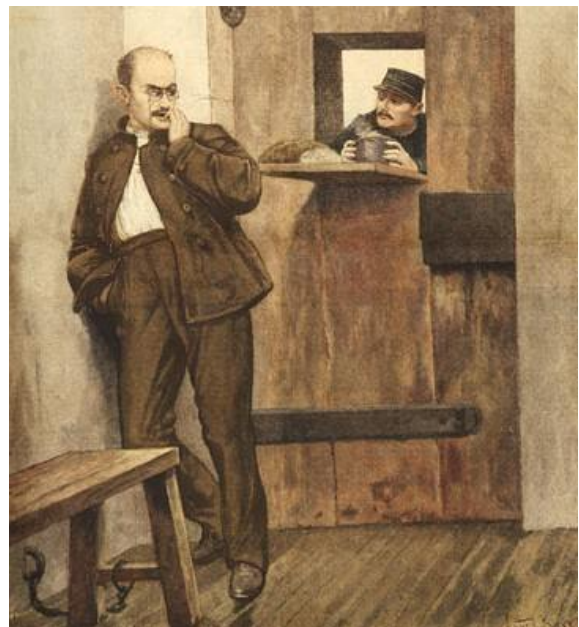
Mme Dreyfus effectue sa première visite le 13 février 1895. Elle est venue de Paris avec une de ses belles-sœurs et son beau-frère, Mr Valabrègue. Alfred Dreyfus n'a pas été prévenu. Cette rencontre dure une heure. Ensuite, les époux se revoient trois fois : les 14, 20 et 21 février. Pendant les quelques jours où Mme Dreyfus et sa famille séjournent à l'Île de Ré, ils se montrent très discrets. Ils ne sortent de l'hôtel du Bateau à Vapeur, où ils sont descendus, que pour se rendre au dépôt des forçats.

Les époux se voient pour la dernière fois le 21 février 1895. Ils se quittent vers quinze heures, sans savoir qu'ils vont être séparés pour longtemps.

En effet, sans être prévenu à l'avance, Dreyfus part de Saint-Martin-de-Ré, vers seize heures soit une demi-heure après avoir quitté son épouse. Le condamné, après avoir été minutieusement fouillé en présence du directeur du dépôt, du médecin de bord et du surveillant principal du convoi, est conduit au lieu d'embarquement. Il est escorté du gardien chef, du premier gardien et des six gardiens préposés à sa garde, sous la direction du directeur du dépôt, qui est assisté du directeur de bord et de six surveillants militaires en armes. Des consignes sont données : « *Les agents doivent s'assurer que le condamné n'emporte, soit sur lui, soit dans un paquetage, aucune somme d'argent qui pourrait lui servir à accomplir une évasion, aucune arme, aucun instrument, aucun toxique qui puisse lui permettre de se donner la mort.....Il conviendrait en outre que l'identité du nommé Dreyfus fut vérifiée et certifiée... afin de prévenir toute substitution de personne au moment où il sera remis au lieutenant de vaisseau chargé du commandement des canonnières affectées au transport* » .

Sous la surveillance du lieutenant de vaisseau Guichamans, Dreyfus embarque dans la baie du bagne sur une chaloupe à vapeur n° 3 du port de Rochefort, qui le conduit en rade de l'île d'Aix. Là, il monte à bord du vaisseau « *Ville-Saint-Nazaire* », à destination de l'île du Diable. (*gravure, cellule l'île du Diable*) Pas une parole, pas une indication ne lui sont adressées sur le lieu où il va être déporté.

De rigoureuses mesures d'ordre ont été prises en vue de ce départ, qui a dérouté l'opinion publique. La population pensait que Dreyfus partirait avec les autres condamnés dont le départ était fixé au 25 février 1895. Les objets personnels de Dreyfus lui sont confisqués. Une liste très détaillée est dressée : s'y trouvent inscrits ses lorgnons, ses cigares, ses boîtes de Kola chocolatées, ses différentes brosses (à dents, à cheveux, pour les habits), mais aussi ses vêtements, ses livres, son nécessaire de toilette..... Tous ses effets sont remis au commissaire du gouvernement.



Sur le *Saint-Nazaire*, qui lève l'ancre le 22 février 1895 à destination des îles du Salut, il fait le voyage dans une cellule de condamné, fermée par un grillage, située sous le pont, à l'avant. Le froid est terrible, environ quatorze degrés au-dessous de zéro. Cette cellule n'a comme meuble qu'un hamac. Sa solitude est d'autant plus grande qu'il vient de quitter sa femme, qu'il n'a pas pu lui dire au revoir et que le 22 février est le jour du deuxième

anniversaire de sa fille Jeanne. Son désespoir, accentué par l'incertitude de son avenir, est tel qu'il se jette sur le sol et pleure à chaudes larmes dans la nuit sombre et froide.

La fin de l'affaire Dreyfus en Charente-Inférieure.

Pendant l'emprisonnement de Dreyfus à Saint-Martin-de-Ré, aucune manifestation populaire, aucune réaction politique ne semble avoir eu lieu. Les élus locaux, à majorité républicaine radicale, n'émettent pas d'avis au sujet de l'affaire ou de la présence de Dreyfus dans leur département. La presse locale publie de multiples articles sur l'arrivée de Dreyfus à La Rochelle, sur sa vie au pénitencier, sur son départ pour l'île du Diable, mais aussi sur l'affaire. Elle relate les procès et traite, comme tous les journaux nationaux, Dreyfus de traître, d'espion. Les journaux reproduisent les caricatures des éditions nationales sur les juifs et l'affaire Dreyfus. Des gravures sont également réalisées sur Dreyfus dans le département.

Une fois Dreyfus parti, le directeur du dépôt de forçats de Saint-Martin-de-Ré, dans un rapport envoyé à Georges Leygues, ministre de l'Intérieur, le 21 février 1895, écrit : « *le jour de la réhabilitation est proche* » . Il arrive à cette conclusion après avoir écouté les conversations des époux Dreyfus, lu toute leur correspondance, où Dreyfus crie son innocence. Selon les notes du préfet et des sous-préfets du département, la Charente-Inférieure semble avoir peu réagi à l'affaire Dreyfus.

Trois ans après, *L'Aurore* publie le fameux article « *J'accuse* » de Zola et l'affaire Dreyfus subit un nouveau retentissement. Le procès de Zola est le seul événement qui semble susciter une réaction, et encore seulement à La Rochelle. Le commissaire spécial de La Rochelle mentionne : « *L'opinion politique vivement impressionnée par les débats de l'affaire Dreyfus a accueilli avec plaisir le résultat du procès Zola* ».

Début 1898, tout le monde politique connaît les conditions irrégulières du procès Dreyfus (dossier donné au juge et non à l'accusé). Au point de vue national, les radicaux considèrent l'affaire Dreyfus comme une diversion, pour oublier les rapprochements de Méline avec l'Eglise. Tous ces éléments n'ont pas fait partie de la campagne électorale pour les élections législatives de mai 1898. Les sujets abordés restent très locaux.

Les élus de Charente-Inférieure ne se prononcent pas pour ou contre la révision du procès Dreyfus. Seuls les conseillers généraux, durant la session d'août 1898, votent un vœu pour le gouvernement dont le sens est « *pas de révision et vive l'armée* » . Parmi les votants, se trouvent Barbedette, Garnier et Combes. Cet épisode illustre bien le retard des républicains-radicaux à devenir dreyfusards. Comme sa réaction à l'arrivée de Dreyfus en janvier 1895 le laisse supposer, la population du département pense qu'il est coupable, vu qu'il a été jugé et condamné par l'Etat.

La France est séparée entre dreyfusards et antidreyfusards, qui s'opposent avec violence. Les premiers, qui invoquent les droits de l'homme, la liberté individuelle, la recherche de la vérité et de la justice représentent la gauche politique. Les seconds mettent en avant l'intérêt supérieur de la nation, de l'honneur de l'armée. Les dreyfusards se groupent dans la Ligue des Droits de l'Homme, constituée le 4 juin 1898.

Eugène Réveillaud, qui sera député de Saint-Jean-d'Angély en 1902 et un des premiers dirigeants de la Ligue dans le département, compare ce phénomène à la naissance des clubs jacobins des « Amis de la constitution » au temps de la Révolution .

Edouard Grimaux, ancien ministre, originaire de Rochefort-sur-Mer, est un des membres fondateurs de la Ligue des Droits de l'Homme et prend une part importante dans le procès Zola. Sa vie n'est pas en Charente-Inférieure et son engagement n'est que parisien. Il a cependant une influence régionale, les élus locaux semblant suivre, à partir de cette date, le courant national de la demande de révision du procès de Dreyfus.

Hormis Pons, les premières sections de la Ligue des Droits de l'Homme sont créées essentiellement dans les villes côtières. Ce mouvement ressemble beaucoup à l'implantation locale des idées républicaines dans le département dans les années 1870-1890. Peu de sections voient le jour dans les campagnes, qui, malgré leur récente adhésion aux élus républicains, n'oublent pas pour autant leurs convictions conservatrices.

En 1900, deux sections sont constituées : à La Rochelle le 30 juin et à Rochefort. Les membres sont assez nombreux. En 1901, La Rochelle compte cent vingt membres.

En 1901, le sud du département se dote de sections à La Tremblade, à Meschers, à Médis, à Saint-Georges-de-Didonne, à Royan, à Pons, à Saint-Savinien, à Saint-Jean-d'Angély ; en 1902, à Marennes ; en 1903, à l'Eguille, à Saint-Palais-sur-Mer, à Vaux-sur-Mer ; en 1904, à Saintes ; en 1905, à Saujon.

Les membres sont de différentes classes sociales : des pharmaciens côtoient des banquiers, des capitaines au long cours, des entrepreneurs de travaux publics, des commerçants, des enseignants. Les élus ne sont pas absents, ainsi des députés, comme William Bertrand (député de Marennes en 1914), Ernest Braud (député-maire de Rochefort-sur-Mer de 1888 à 1910), Charles Torchut (député de Marennes, et conseiller général), des sénateurs (Emile Combes, Auguste Calvet), des élus municipaux (Gaston Farran, maire d'Aytré ; Ernest Mariannelli, maire de Rochefort et conseiller général), des conseillers généraux (Victor Chevallier).

Malgré que Combes, Babut et Bertrand soient francs-maçons, la franc-maçonnerie, très bien représentée en Charente-Inférieure, n'a d'autre lien avec la Ligue que de lui prêter ses locaux pour les réunions de section.

Dans le compte-rendu officiel des débats des sections locales de la Ligue, aucune allusion n'est faite à l'affaire Dreyfus. Les ligueurs charentais débattent sur la solidarité républicaine, la justice, la liberté, la laïcité. A partir de 1903, différentes sections (Saint-Jean-d'Angély, Rochefort, Médis ; puis Marennes et Saintes en 1906) demandent au gouvernement d'accepter la requête de Dreyfus pour que justice lui soit rendue.

Gracié par le gouvernement de Waldeck-Rousseau, Alfred Dreyfus est acquitté et réhabilité en juillet 1906. Les sections locales de la Ligue vont adresser des messages de félicitations. Ainsi, les ligueurs saintais envoient « *leurs plus chaleureuses félicitations au commandant Dreyfus et de même qu'ils ont compati à ses souffrances passées, ils partagent aujourd'hui sa joie en assistant au triomphe éclatant et définitif de la vérité* ». A Rochefort, les ligueurs affirment qu'en réintégrant dans l'armée Dreyfus et le général Picquart le gouvernement de la République a. « *réparé une grande et fatale erreur judiciaire ; la démocratie lui en est reconnaissante* » .

Bien qu'Alfred Dreyfus passe plus d'un mois en Charente-Inférieure, la population réagit de la même manière que la population française. Les élus locaux, de tendance républicaine, puis radicale, ont suivi le même courant de pensée. Les ralliements aux dreyfusards sont tardifs.

Les premières sections de la Ligue des Droits de l'Homme ne sont constituées que deux ans après sa création. En dehors de la manifestation populaire à l'arrivée de Dreyfus à La Rochelle, la population exprime peu ses idées sur l'affaire. Le département est à majorité rurale, et les ruraux sont des gens attachés à leur terre et à sa gestion plus qu'aux problèmes nationaux, qui souvent leur paraissent bien éloignés de leurs préoccupations. Ils gardent leurs idées pour eux. Cet état d'esprit ne peut être mieux caractérisé que par le retard du département à voter pour les républicains.

Sources : perso.orange.fr/lespelletan/CCCC.htm